

# COMMUNE d'HAVERNAS

Mairie de 80670 HAVERNAS

 [mairie.havernas@laposte.net](mailto:mairie.havernas@laposte.net)

[www.havernas.fr](http://www.havernas.fr)

  03.22.93.43.70



## COMPTE-RENDU de la RÉUNION du Conseil Municipal du 30 juin 2021

**Etaient présents** : M.MADANI-BUTIN - Mme BELLEGUEILLE-VOLCLAIR - M.LEGUAY- Mme CHOQUART-M.DOMET – M.LECLERCQ - M.PETIT- M.LINE

**Etait absent** : Mme CARNOY (donne pouvoir à M.LEGUAY Lionel)

Le quorum est atteint.

### 1. Assainissement / dézouage

Mr le maire expose que le village d'HAVERNAS est le seul village coté Nièvre à ne pas avoir l'assainissement collectif (ou projet).

Que, cette situation fige l'investissement (notamment les travaux de voiries) et freine le potentiel immobilier de notre commune (achat de terrain, construction nouvelle).

Que la communauté de communes prendra conformément à la loi la compétence en 2026.

Mais que celle-ci n'aura pas pour ambition de créer les réseaux, mais seulement de mutualiser l'entretien des réseaux existants.

La prise de compétences s'accompagnera (conformément au CGCT) d'un prix moyen de l'eau et de l'assainissement sur toute la communauté de communes.

Mr Le maire insiste aussi sur l'argument écologique, en effet 88 % du parc actuel en assainissement individuel est hors norme et 14 habitations sur le village déversent directement dans la nature.

Les taux d'intérêts des banques n'ont jamais été aussi bas, les entreprises ont besoin de chantiers en pratiquant des prix très compétitifs.

Mr le Maire ajoute que la commune n'aura jamais toutes ces conditions réunies plus tard et qu'il faut savoir saisir les opportunités quand elles se présentent pour investir au bon moment.

Mr le maire expose les chiffres (enquête publique) disponible sur le site internet de la commune.

**Le conseil Municipal vote oui à l'unanimité le dossier d'enquête publique qui sera soumis à chacun par le biais de l'enquêteur public nommé.**

### 2. Travaux de rénovation du préau

Les cambriolages successifs de l'atelier communal ont engendré une cotisation annuelle d'assurance plus onéreuse.

Conforme à notre programme de campagne nous réhabilitons l'ancien préau de l'école pour en faire le nouvel atelier.

Le coût des travaux s'élève à 18 864 euros, une participation du département sera de 4 298 euros et une DTER à 5 659.20 euros.

Le coût Total de l'atelier s'élèvera donc à 8 906.80 euros TTC.

Les travaux seront réalisés par le moins disant, La maçonnerie par Mr Gregory DUPONT entrepreneur à HAVERNAS et l'entreprise Fer et Tradition pour la partie métallerie/serrurerie

L'atelier communal sera connecté à une alarme et équipé de caméras vidéo surveillance conformément à l'autorisation préfectorale.

**Le conseil municipal vote oui à l'unanimité.**

### **3. Scolarité/Garderie**

Nous avons eu de bons échos (pour les parents nous ayant fait le retour) des visites de la nouvelle école (VILLERS-BOCAGE).

Un rappel des horaires de bus et garderie se fera fin du mois d'Août.

Nous avons d'ailleurs le plaisir de vous informer que Mme DRANI Celia (professeur des écoles en maternelle à HALLOY LES PERNOIS) sera mutée à l'école de VILLERS-BOCAGE.

Maintenant démarre la clôture de l'ancien SISCO HALLOY LES PERNOIS / HAVERNAS

En effet, pour pouvoir adhérer au nouveau SISCO VILLERS-BOCAGE / HAVERNAS (dont nous serons à la vice-présidence), nous devons fermer l'existant.

Au-delà de la question matérielle qui ne sera qu'une formalité, nous avons une obligation légale de proposer un nouveau poste au personnel de ce syndicat.

La commune d'HAVERNAS prendra donc sa part de responsabilité en accueillant Mme BOURGEOIS Héléna afin de travailler dans notre nouvelle structure communale d'accueil scolaire.

Madame BOURGEOIS sera aidée de Mme Marie-Pierre DUMEIGE à hauteur d'un mi-temps (13h 30) partagé avec HALLOY LES PERNOIS afin de garantir son contingent d'heures (27 heures).

Mme Florence DANNIERE sera recrutée à HALLOY LES PERNOIS sur un temps plein.

Mr le maire a soumis au conseil municipal l'idée d'ouvrir un accueil le mercredi matin et travaille avec quelques conseillers et bénévoles sur l'opportunité d'ouvrir l'après-midi une structure sportive afin de proposer aux parents une solution d'activités sur toute la journée.

Le programme sera exposé au village fin juillet par le biais d'une communication sur le site internet, mails et boîtes aux lettres.

### **4. Distribution du compte rendu.**

Mr le maire expose que la mairie avait pour habitude de distribuer le compte rendu du conseil municipal dans les boîtes aux lettres.

La distribution de papier étant peu écologique et très onéreuse, (la distribution se faisait par un agent) le conseil municipal a réduit la diffusion à ceux qui en ont fait expressément la demande.

Mr le maire ajoute qu'il faut continuer l'effort qui nous permettra entre autre de renégocier notre contrat de photocopieur au strict minimum.

Mr le maire propose de ne distribuer le compte rendu qu'aux personnes âgées de plus de 70 ans.

Et de garder les diffusions papier que pour la publicité d'événements.

**Le conseil vote oui à unanimité**

## **INFORMATIONS**

### **SMIRTOM**

Les nouveaux containers sont en cours de distribution, toutefois ils ne seront pas utilisables avant la première levée motorisée.

L'information sur la première date de ramassage devrait être communiquée en septembre

## Médiathèque

Fermeture de la médiathèque du **13 au 31 juillet** pour congés  
et du **01 au 17 août** pour le déménagement.

## Secrétariat

Le secrétariat de la mairie est fermé du **02 au 30 Août 2021 inclus**.

### DEMANDE DE TRANSPORT SCOLAIRE 2021/2022

Publié le 3/06/2021



Les demandes de transport scolaire pour l'année scolaire 2021/2022 sont ouvertes !

#### DE LA MATERNELLE AU BACCALAURÉAT :

Tous les élèves doivent faire cette demande chaque année pour bénéficier de la prise en charge de leur transport par la Région Hauts-de-France.

La demande peut se faire :

\* de préférence sur le module d'inscription en ligne de la Région pour un traitement instantané et une réponse immédiate permettant de savoir si la prise en charge du transport est accordée.

Les élèves ayant fait l'objet d'une demande de transport pour l'année en cours devront être inscrits dans la rubrique "Renouvellement" du module d'inscription.

A ce titre, un mail rappelant leur identifiant a été envoyé par [dmcmailer@dmc.sfr-sh.fr](mailto:dmcmailer@dmc.sfr-sh.fr) à l'adresse mail renseignée dans leur dossier.  
Pensez à vérifier vos mails !



## Transports Scolaires - année 2021/2022

### ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE VILLERS-BOCAGE (VILLERS-BOCAGE)

Ligne: 5-19-101 - Syndicat scolaire: **VILLERS-BOCAGE (COMMUNE)**

- Sens: Aller - Transporteur: SOCIETE CAP

Fréquence	Commune	Arrêt	Horaire
Lu-Ma-Je-Ve	HAVERNAS	ECOLE	08:25
Lu-Ma-Je-Ve	MONTONVILLERS	CENTRE	08:35
Lu-Ma-Je-Ve	VILLERS-BOCAGE	ECOLE	08:40
Lu-Ma-Je-Ve	HAVERNAS	ECOLE	08:50

Ligne: 5-19-301 - Syndicat scolaire: **VILLERS-BOCAGE (COMMUNE)**

- Sens: Retour - Transporteur: SOCIETE CAP

Fréquence	Commune	Arrêt	Horaire
Lu-Ma-Je-Ve	HAVERNAS	ECOLE	16:25
Lu-Ma-Je-Ve	VILLERS-BOCAGE	ECOLE	16:45
Lu-Ma-Je-Ve	MONTONVILLERS	CENTRE	16:50
Lu-Ma-Je-Ve	HAVERNAS	ECOLE	17:00

## COLLEGE LES COUDRIERS (VILLERS-BOCAGE)

Ligne: 5-03-105 - Syndicat scolaire: **TERRITOIRE NORD PICARDIE(VILLERS-BOCAGE)** - Sens: Aller - Transporteur: **VOYAGES TAQUET**

Fréquence	Commune	Arrêt	Horaire
Lu-Ma-Je-Ve	NAOURS	ROUTE DE FLESSELLES LE MOULIN	07:54
Lu-Ma-Je-Ve	NAOURS	RUE D'AMIENS	07:56
Lu-Ma-Je-Ve	NAOURS	PLACE LA DERRIERE	07:59
Lu-Ma-Je-Ve	WARGNIES	RD 60E - RUE PRINCIPALE	08:04
Lu-Ma-Je-Ve	HAVERNAS	MAIRIE RUE DE LA BASSE	08:07
Lu-Ma-Je-Ve	VILLERS-BOCAGE	COLLEGE LES COUDRIERS	08:20

Ligne: 5-03-122 - Syndicat scolaire: **TERRITOIRE NORD PICARDIE(VILLERS-BOCAGE)** - Sens: Aller - Transporteur: **SOCIETE CAP**

Fréquence	Commune	Arrêt	Horaire
Me	NAOURS	ROUTE DE FLESSELLES LE MOULIN	07:54
Me	NAOURS	RUE D'AMIENS	07:56
Me	NAOURS	PLACE LA DERRIERE	07:59
Me	WARGNIES	RD 60E - RUE PRINCIPALE	08:04
Me	HAVERNAS	MAIRIE RUE DE LA BASSE	08:07
Me	VILLERS-BOCAGE	COLLEGE LES COUDRIERS	08:20

Ligne: 5-03-210 - Syndicat scolaire: **TERRITOIRE NORD PICARDIE(VILLERS-BOCAGE)** - Sens: Retour - Transporteur: **SOCIETE CAP**

Fréquence	Commune	Arrêt	Horaire
Me	VILLERS-BOCAGE	COLLEGE LES COUDRIERS	12:25
Me	FLESSELLES	FERME DE LA TYOMBIERE	12:33
Me	NAOURS	ROUTE DE FLESSELLES LE MOULIN	12:40
Me	NAOURS	RUE D'AMIENS	12:42
Me	NAOURS	PLACE LA DERRIERE	12:45
Me	WARGNIES	RD 60E - RUE PRINCIPALE	12:48
Me	HAVERNAS	MAIRIE RUE DE LA BASSE	12:51

Ligne: 5-03-304 - Syndicat scolaire: **TERRITOIRE NORD PICARDIE(VILLERS-BOCAGE)** - Sens: Retour - Transporteur: **SOCIETE CAP**

Fréquence	Commune	Arrêt	Horaire
Lu-Ma-Je-Ve	VILLERS-BOCAGE	COLLEGE LES COUDRIERS	16:10
Lu-Ma-Je-Ve	MONTONVILLERS	CENTRE	16:16
Lu-Ma-Je-Ve	FLESSELLES	CARREFOUR ARRET	16:21
Lu-Ma-Je-Ve	WARGNIES	RD 60E - RUE PRINCIPALE	16:27
Lu-Ma-Je-Ve	HAVERNAS	MAIRIE RUE DE LA BASSE	16:31

Ligne: 5-03-309 - Syndicat scolaire: **TERRITOIRE NORD PICARDIE(VILLERS-BOCAGE)** - Sens: Retour - Transporteur: **VOYAGES TAQUET**

Fréquence	Commune	Arrêt	Horaire
Lu-Ma-Je-Ve	VILLERS-BOCAGE	COLLEGE LES COUDRIERS	17:10
Lu-Ma-Je-Ve	FLESSELLES	CARREFOUR ARRET	17:22
Lu-Ma-Je-Ve	HAVERNAS	MAIRIE RUE DE LA BASSE	17:27

		PERIODE ESTIVALE					PERIODE ESTIVALE	
Jours de circulation		LMmJV	S	LMmJVS	Jours de circulation		LMmJVS	LMmJVS
		56161	56162	56500			56276	56376
HAVERNAS	Rue de la Carrière	06:38	09:00	13:05	AMIENS	Gare Routière	12:15	18:00
WARGNIES	Place Mahiu	06:40	09:02	13:07	AMIENS	Arrêt AMETIS Voltaire	12:22	18:07
NAOURS	Rue d'Amiens	06:43	09:04	13:09	AMIENS	Arrêt AMETIS Dunlop	12:32	18:17
NAOURS (LE MOULIN)	Route de Flesselles	06:45	09:07	13:12	VAUX EN AMIENOIS	Place de la Mairie	12:41	18:26
FLESSELLES	Rue de la Vigne	06:48	09:10	13:15	VAUX EN AMIENOIS	Fremont - Calvaire (1)	12:46	18:31
FLESSELLES	Rue d'Amiens	06:50	09:12	13:17	FLESSELLES	Rue d'Amiens	12:51	18:36
VAUX EN AMIENOIS	Fremont - Calvaire	06:55	09:17	I	FLESSELLES	Rue de la Vigne	12:53	18:38
VAUX EN AMIENOIS	Place de la Mairie	07:00	09:22	13:23	NAOURS (LE MOULIN)	Route de Flesselles	12:55	18:40
AMIENS	Arrêt AMETIS Dunlop (1)	07:20	09:33	13:33	NAOURS	Rue d'Amiens	12:56	18:41
AMIENS	Arrêt AMETIS Voltaire (1)	07:25	09:43	13:43	WARGNIES	Place Mahiu	12:58	18:43
AMIENS	Gare Routière	07:35	09:50	13:50	HAVERNAS	Rue de la Carrière	13:00	18:45



Jours de circulation : L → Lundi ; M → Mardi ; m → Mercredi ; J → Jeudi ; V → Vendredi ; S → Samedi ; D → Dimanche  
**Attention** : Les cars ne circulent pas les jours fériés (lundi de Pentecôte compris).

(1) : Arrêt à la demande : l'utilisateur demandera l'arrêt au conducteur dès la montée.

## **Rappel Arrêté préfectoral**

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14 h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.